

Questions du public

28 septembre 2023

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Y a-t-il des questions dans le public ?

Un Intervenant : Je n'ai pas une question, mais vous verrez, c'est une remarque.

Hier soir, j'assistais à la réunion de la ZFE et je disais qu'on n'a rien contre la ZFE qui a un but très louable et nécessaire pour la vie de chacun. Par contre, je n'ai pas très bien apprécié, parce qu'il était difficile de s'exprimer dans cette cacophonie. Je remercie tout particulièrement le Directeur de Cabinet de m'avoir envoyé le document que j'ai pu potasser.

Evidemment, il y a de quoi lire, de quoi penser. Je me suis arrêté au niveau de la dérogation. J'ai une petite C3, qui est Crit'Air 3 je n'ai pas envie de m'en séparer. Pour venir au Conseil municipal avec, je ne pourrais pas venir.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Faites-vous plus de 5 000 km/an ?

Un Intervenant : Je fais plus de 5 000 km/an, parce que le véhicule sert à la famille. Ce sont des éléments. Aller voir le médecin, je ne peux pas le voir, mais par contre, il faut que j'aille à l'hôpital, etc. Donc, les urgences, cela va encore monter.

Ce qui me gêne dans cette affaire, ce sont des personnes qui ont réfléchi, pensé, mais elles ont vu avec leur âge. Il faudrait se projeter 20 ans plus tard. Si vous regardez la durée de vie des personnes, c'est 100 ans, et même, on dit 120 ans etc. C'est certain que des personnes de 120 ans seront actives et elles voudront se déplacer et participer à la vie. Le fait de vouloir garder son véhicule, etc., elles ne pourront plus participer. Je fais une proposition, et vous qui avez peut-être le bras long, je pense, et d'autres manifestants sont là à ma gauche et à ma droite, qui sont à la Métropole, qu'il y ait un critère particulier pour les personnes âgées actives avec un macaron mis sur le pare-brise, et comment le garantir avec une visite médicale disant qu'elles sont aptes à pouvoir le faire. Elles ne se déplacent pas beaucoup, mais ne serait-ce que dans la journée pour monter ici, à 2 km, il faut quoi ? Dix, ou vingt minutes, cela dépend de la circulation. Cela veut dire que je ne pourrais plus venir vous voir. A moins que vous ne reportiez le Conseil municipal à partir de 19 heures 45. A ce moment-là, je pourrais venir tranquillement. Les manifestations aussi seront toutes décalées.

Cela veut dire qu'on va mettre de côté les personnes âgées qui sont participantes. On les oublie, on les met de côté, parce qu'elles ne servent plus à rien. Je le ressens ainsi. C'est affreux. Pensez un peu aux personnes âgées qui sont aptes. Il existe des médecins qui ont 90 ans, des élus qui dépassent.

Je fais une simple remarque. Ce sera peut-être ma question indirecte. Quand Lidl sera là, je ne pourrais pas y aller en voiture. Il faudra que j'y aille à pied. C'est vrai que ce n'est pas très loin. Où en est le projet de Lidl ? C'est une question annexe.

Voilà ma remarque. Si vous pouvez intervenir pour qu'on pense à ces personnes âgées, qui ont des cheveux blancs, qui veulent vivre, participer, qu'on leur mette un macaron, quelque chose qui leur permet de participer. Ce n'est pas parce qu'ils font 5 ou 6 km. Je vois des voitures où il n'y a qu'une personne dedans et de grosses voitures. C'est un problème qui n'est pas évident.

Merci Monsieur le Maire de m'avoir écouté. J'espère que vous y arriverez et à ce moment-là, je vous apporterai des brosse.

Je voudrais rajouter quelque chose. Vous avez parlé de Madeleine Pupier. Cela m'a fait un coup au cœur, parce que nous avons débuté comme simple élu en 1983. C'était mon temps. Il y a 40 ans et certains ne pensaient pas être élus à ce moment-là. Elle s'était impliquée, par sa jeunesse. Son mari est à l'origine de Vama. Merci d'avoir rappelé ce souvenir.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Pour les dérogations, il faudra regarder. C'est pourquoi cette dérogation « petit rouleur », c'est-à-dire moins de 5 000 km a été mise en place puisque justement les personnes qui ont une voiture et qui rentrent dans les Crit'Air 3, 4 et 5, qui font peu de kilomètres, aller chez le médecin, etc., ces gens ne sont pas pénalisés par la mise en place de cette ZFE et ils peuvent conserver leur véhicule puisqu'ils sont de petits rouleurs.

On verra à l'expérience si effectivement cette dérogation n'est pas suffisante et qu'on laisse de côté des personnes dans des situations particulières. C'est ce qui avait été précisé hier de toute façon. Ce système est évolutif. Pour l'instant, il n'y a que les Crit'Air 5. On va déjà voir comment cela se passe sur ces premiers véhicules de Crit'Air 5 et on verra s'il y a besoin de réajuster des dérogations, des exceptions sur des voiries, etc. C'est quelque chose qui pourra tout à fait évoluer.

Il y a une dérogation concernant les visites à l'hôpital et les examens, toutes les visites médicales au sens large. C'est une vraie question. C'est vrai qu'au moment où les dérogations sont faites, cela s'est limité aux urgences, visites, examens hospitaliers, ou laboratoire, mais on peut effectivement se poser la question d'élargir à tous rendez-vous, ou visites d'ordre médical. Ce sont des choses qui pourront évoluer au fil du temps à partir des différentes expériences.

Un Intervenant : Je voudrais rajouter que je fais partie d'une association où il faut aller le mercredi et le jeudi après-midi et dedans, nous avons un certain nombre de personnes qui ont mon âge, qui ne sont pas jeunes. Cela veut dire supprimer un certain nombre de bénévoles qui ne pourront plus se déplacer.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Il ne faut pas partir du principe que tout sera fermé. Parmi ces bénévoles-là, combien peuvent rentrer dans la case petit rouleur ?

Un Intervenant : J'ai bien compris petit rouleur, mais comme je vous le disais, je voudrais bien être petit rouleur, mais cela veut dire que je ne peux plus aller voir mes enfants qui sont dans le Finistère, etc. On prend le train, mais si on peut profiter de la voiture...

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Vous avez vu qu'un point d'accueil centralisé est mis en place par la Métropole qui étudie la situation de tout le monde, individuellement. Il serait intéressant de voir ce qui ressort en termes de bilan et d'expérience de ces différentes situations et c'est là que nous allons pouvoir voir s'il y a des trous par endroit qui pourraient être couverts par une dérogation un peu adaptée, ou un nouveau type de dérogation, parce qu'on laisse de côté trop de personnes qui sont dans une situation particulière qui n'a pas été identifiée au départ.

Là, nous démarrons avec les Crit'Air 5. Cela concerne assez peu de véhicules. Il y aura assez peu de contacts pris avec cette cellule et puis, regardons après un premier bilan pour voir les différentes possibilités, les différentes personnes et voir dans quelle situation elles sont et si c'est adapté, ou pas.

Un Intervenant : J'ai encore 15 mois.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Vous avez un Crit'Air 3. Vous avez...

Un Intervenant : 15 mois. C'est un sursis.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Un bilan sera fait avant puisqu'on aura déjà passé tous les Crit'Air 5.

Un Intervenant : C'est supprimer la liberté à certaines personnes de pouvoir faire ceci, ou cela alors que la devise c'est : liberté, égalité, fraternité.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : C'est toute la difficulté de la mise en place de ce dispositif et c'est pourquoi nous avons essayé de le faire le plus souple possible avec une ZFE non permanente et un ensemble de dérogations qui ne couvrent peut-être pas toutes les situations, nous le verrons par la suite.

Un Intervenant : Et pour Lidl ?

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : On sait que Lidl veut refaire un commerce sur place. Maintenant, nous n'avons pas de calendrier. Les discussions sont encore en cours avec la Métropole, mais Lidl souhaite reconstruire un commerce à cet endroit, ce qui n'était pas le cas il y a quelque temps. Je ne sais pas si tu as d'autres éléments complémentaires.

M. Pierre BEJJAJI : La Métropole travaille sur l'ensemble des parcelles puisqu'elle possède les parcelles voisines de Lidl et elle est en train de discuter avec le propriétaire et le locataire du garage automobile Renault. Ils veulent se déplacer. Du coup, pour refaire un îlot complet, des études vont démarrer avec pour objectif que les études sur le nouveau quartier puissent aboutir

avant la fin du mandat municipal. Nous approchons de la fin du mandat. Nous avons passé la moitié.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Mandats municipal et métropolitain. Les études seront faites et les décisions se prendront sur le mandat suivant.

Un Intervenant : Merci.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Y a-t-il d'autres prises de parole ? *(Il n'y en a pas)*.